

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25560107200044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini EAU DU MORBIHAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : DISTRIBUTION (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	15 423 147,12	G	17 223 043,16	G-A	1 799 896,04
	Section d'investissement	B	15 554 775,85	H	21 078 862,00	H-B	5 524 086,15

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	565 778,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	12 684 550,83 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	43 662 473,80	Q= G+H+I+J	38 867 684,11	=Q-P	-4 794 789,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	22 099,35
	Section d'investissement	F	2 868 564,83	L	786 570,81
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 868 564,83	= K+L	808 670,16

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	15 423 147,12	= G+I+K	17 810 921,46	2 387 774,34	
	Section d'investissement	= B+D+F	31 107 891,51	= H+J+L	21 865 432,81	-9 242 458,70	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	46 531 038,63	= G+H+I+J+K+L	39 676 354,27	-6 854 684,36	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	22 099,35
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				22 099,35
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	2 868 564,83	L	786 570,81
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	707 633,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 868 564,83	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	78 936,97

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 679 500,00	7 618 808,43	60 000,00	0,00	691,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	396 676,29	0,00	0,00	23 323,71
014	Atténuations de produits	500 000,00	420,55	380 000,00	0,00	119 579,45
65	Autres charges de gestion courante	85 000,00	74 520,99	5 050,00	0,00	5 429,01
Total des dépenses de gestion courante		8 684 500,00	8 090 426,26	445 050,00	0,00	149 023,74
66	Charges financières	1 970 000,00	1 747 952,34	82 048,49	0,00	139 999,17
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	3 777,86	0,00	0,00	4 222,14
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 670 500,00	9 842 156,46	527 098,49	0,00	301 245,05
023	Virement à la section d'investissement (4)	972 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 928 000,00	5 053 892,17			874 107,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 900 500,00	5 053 892,17			1 846 607,83
TOTAL		17 571 000,00	14 896 048,63	527 098,49	0,00	2 147 852,88
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 716 500,00	10 233 597,42	5 230 000,00	0,00	252 902,58
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,28	0,00	0,00	-1,28
Total des recettes de gestion courante		15 716 500,00	10 233 598,70	5 230 000,00	0,00	252 901,30
76	Produits financiers	354 000,00	471 054,92	0,00	22 099,35	-139 154,27
77	Produits exceptionnels	0,00	82 754,21	0,00	0,00	-82 754,21
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 070 500,00	10 787 407,83	5 230 000,00	22 099,35	30 992,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 500 500,00	1 205 635,33			294 864,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 500 500,00	1 205 635,33			294 864,67
TOTAL		17 571 000,00	11 993 043,16	5 230 000,00	22 099,35	325 857,49
Pour information		565 778,95				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 183 439,68	8 008 773,47	2 868 564,83	306 101,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 213 439,68	8 008 773,47	2 868 564,83	336 101,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 695 000,00	6 340 367,05	0,00	354 632,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	57 029,49			
	Total des dépenses financières	6 752 029,49	6 340 367,05	0,00	411 662,44
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 965 469,17	14 349 140,52	2 868 564,83	747 763,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 500 500,00	1 205 635,33		294 864,67
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 500 500,00	1 205 635,33		294 864,67
	TOTAL	19 465 969,17	15 554 775,85	2 868 564,83	1 042 628,49
	Pour information	12 684 550,83			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	522 577,41	611 123,43	707 633,84	-796 179,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 250 000,00	12 000 000,00	0,00	9 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	180 000,00	163 517,33	0,00	16 482,67
	Total des recettes d'équipement	21 952 577,41	12 774 640,76	707 633,84	8 470 302,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 585 711,86	1 585 771,86	0,00	-60,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 295 000,00	1 664 557,21	78 936,97	-448 494,18
	Total des recettes financières	2 880 711,86	3 250 329,07	78 936,97	-448 554,18
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 833 289,27	16 024 969,83	786 570,81	8 021 748,63
021	Virement de la section d'exploitation (2)	972 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 928 000,00	5 053 892,17		874 107,83
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 900 500,00	5 053 892,17		1 846 607,83
	TOTAL	31 733 789,27	21 078 862,00	786 570,81	9 868 356,46
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

EAU DU MORBIHAN - DISTRIBUTION - CA - 2015

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 678 808,43		7 678 808,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	396 676,29		396 676,29
014	Atténuations de produits	380 420,55		380 420,55
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	79 570,99		79 570,99
66	Charges financières	1 830 000,83	0,00	1 830 000,83
67	Charges exceptionnelles	3 777,86	0,00	3 777,86
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 053 892,17	5 053 892,17
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 369 254,95	5 053 892,17	15 423 147,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 423 147,12
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 205 635,33	1 205 635,33
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 340 367,05	0,00	6 340 367,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 008 773,47	0,00	8 008 773,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	14 349 140,52	1 205 635,33	15 554 775,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	12 684 550,83
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	28 239 326,68
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 463 597,42		15 463 597,42
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,28		1,28
76	Produits financiers	471 054,92	0,00	471 054,92
77	Produits exceptionnels	82 754,21	1 205 635,33	1 288 389,54
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	16 017 407,83	1 205 635,33	17 223 043,16

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	565 778,95
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 788 822,11
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	611 123,43	0,00	611 123,43
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	163 517,33	0,00	163 517,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 664 557,21	0,00	1 664 557,21
28	Amortissement des immobilisations		5 053 892,17	5 053 892,17
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	14 439 197,97	5 053 892,17	19 493 090,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 585 771,86
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 078 862,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	7 679 500,00	7 618 808,43	60 000,00	0,00	691,57
605	Achats d'eau	4 236 000,00	4 215 816,57	0,00	0,00	20 183,43
6064	Fournitures administratives	0,00	479,87	0,00	0,00	-479,87
6066	Carburants	3 000,00	1 998,89	0,00	0,00	1 001,11
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	8 500,00	8 051,35	0,00	0,00	448,65
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	703,50	0,00	0,00	296,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	3 725,78	0,00	0,00	1 274,22
6168	Autres	1 000,00	506,34	0,00	0,00	493,66
618	Divers	400 000,00	334 279,58	0,00	0,00	65 720,42
6226	Honoraires	0,00	1 812,00	0,00	0,00	-1 812,00
6228	Divers	2 870 000,00	2 900 034,04	0,00	0,00	-30 034,04
6231	Annonces et insertions	0,00	270,00	0,00	0,00	-270,00
6238	Divers	2 000,00	3 141,05	0,00	0,00	-1 141,05
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	306,29	0,00	0,00	1 693,71
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	961,35	0,00	0,00	4 038,65
627	Services bancaires et assimilés	17 000,00	17 001,00	0,00	0,00	-1,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	44,58	0,00	0,00	-44,58
6287	Remboursements de frais	46 000,00	55 574,58	0,00	0,00	-9 574,58
6288	Autres	40 000,00	37 881,59	40 000,00	0,00	-37 881,59
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	25 000,00	28 739,00	10 000,00	0,00	-13 739,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	10 000,00	7 301,07	10 000,00	0,00	-7 301,07
6358	Autres droits	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	396 676,29	0,00	0,00	23 323,71
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	395 000,00	379 988,22	0,00	0,00	15 011,78
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	16 688,07	0,00	0,00	8 311,93
014	Atténuations de produits (4)	500 000,00	420,55	380 000,00	0,00	119 579,45
701249	Reversement redevance agence de l'eau	500 000,00	420,55	380 000,00	0,00	119 579,45
65	Autres charges de gestion courante	85 000,00	74 520,99	5 050,00	0,00	5 429,01
6541	Créances admises en non-valeur	45 000,00	54 894,54	0,00	0,00	-9 894,54
6542	Créances éteintes	20 000,00	9 823,20	0,00	0,00	10 176,80
658	Charges diverses de gestion courante	20 000,00	9 803,25	5 050,00	0,00	5 146,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 684 500,00	8 090 426,26	445 050,00	0,00	149 023,74
66	Charges financières (b) (5)	1 970 000,00	1 747 952,34	82 048,49	0,00	139 999,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	660 000,00	570 495,73	0,00	0,00	89 504,27
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-93 709,47	82 048,49	0,00	21 660,98
6688	Autre	1 300 000,00	1 271 166,08	0,00	0,00	28 833,92
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	3 777,86	0,00	0,00	4 222,14
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	3 639,70	0,00	0,00	4 360,30
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	138,16	0,00	0,00	-138,16
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	8 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		10 670 500,00	9 842 156,46	527 098,49	0,00	301 245,05
023	Virement à la section d'investissement	972 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	5 928 000,00	5 053 892,17			874 107,83
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 928 000,00	5 053 892,17			874 107,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 900 500,00	5 053 892,17			1 846 607,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 900 500,00	5 053 892,17			1 846 607,83
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	17 571 000,00	14 896 048,63	527 098,49	0,00	2 147 852,88
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	82 048,49
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 660,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 716 500,00	10 233 597,42	5 230 000,00	0,00	252 902,58
70111	Ventes d'eau aux abonnés	14 581 500,00	9 766 198,47	4 850 000,00	0,00	-34 698,47
70118	Autres ventes d'eau	185 000,00	148 210,87	0,00	0,00	36 789,13
701241	Redevance pollution d'origine domestique	500 000,00	420,55	380 000,00	0,00	119 579,45
7083	Locations diverses	50 000,00	7 657,41	0,00	0,00	42 342,59
7087	Remboursement de frais	400 000,00	311 110,12	0,00	0,00	88 889,88
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,28	0,00	0,00	-1,28
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1,28	0,00	0,00	-1,28
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		15 716 500,00	10 233 598,70	5 230 000,00	0,00	252 901,30
76	Produits financiers (b)	354 000,00	471 054,92	0,00	22 099,35	-139 154,27
7688	Autres	354 000,00	471 054,92	0,00	22 099,35	-139 154,27
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	82 754,21	0,00	0,00	-82 754,21
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	79 568,21	0,00	0,00	-79 568,21
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	279,10	0,00	0,00	-279,10
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1,11	0,00	0,00	-1,11
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 905,79	0,00	0,00	-2 905,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		16 070 500,00	10 787 407,83	5 230 000,00	22 099,35	30 992,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 500 500,00	1 205 635,33			294 864,67
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 500 500,00	1 205 635,33			294 864,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 500 500,00	1 205 635,33			294 864,67
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		17 571 000,00	11 993 043,16	5 230 000,00	22 099,35	325 857,49
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		565 778,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 183 439,68	8 008 773,47	2 868 564,83	306 101,38
2313	Constructions	2 957,86	46 334,38	0,00	-43 376,52
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 080 481,82	7 962 439,09	2 868 564,83	249 477,90
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 213 439,68	8 008 773,47	2 868 564,83	336 101,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 695 000,00	6 340 367,05	0,00	354 632,95
1641	Emprunts en euros	2 585 000,00	2 228 100,25	0,00	356 899,75
1687	Autres dettes	4 110 000,00	4 112 266,80	0,00	-2 266,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	57 029,49			
Total des dépenses financières		6 752 029,49	6 340 367,05	0,00	411 662,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 965 469,17	14 349 140,52	2 868 564,83	747 763,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 500 500,00	1 205 635,33		294 864,67
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 500 500,00	1 205 635,33		294 864,67
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	4 909,60		-4 909,60
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	3 897,38		-3 897,38
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 500 500,00	957 773,41		542 726,59
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	70 975,53		-70 975,53
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	34 808,55		-34 808,55
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	133 270,86		-133 270,86
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 500 500,00	1 205 635,33		294 864,67
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 465 969,17	15 554 775,85	2 868 564,83	1 042 628,49
Pour information		12 684 550,83			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	522 577,41	611 123,43	707 633,84	-796 179,86
13111	Subv. équipé Agence de l'eau	33 000,00	22 553,22	75 880,00	-65 433,22
1313	Subv. équipé Départements	192 195,66	97 208,19	133 680,46	-38 692,99
1314	Subv. équipé Communes	233 503,00	97 984,13	341 322,35	-205 803,48
1318	Autres subventions d'équipement	63 878,75	393 377,89	156 751,03	-486 250,17
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	21 250 000,00	12 000 000,00	0,00	9 250 000,00
1641	Emprunts en euros	21 250 000,00	12 000 000,00	0,00	9 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	180 000,00	163 517,33	0,00	16 482,67
2315	Installat°, matériel et outillage techni	80 000,00	140 475,23	0,00	-60 475,23
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	23 042,10	0,00	76 957,90
Total des recettes d'équipement		21 952 577,41	12 774 640,76	707 633,84	8 470 302,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 585 711,86	1 585 771,86	0,00	-60,00
1068	Autres réserves	1 585 711,86	1 585 771,86	0,00	-60,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 295 000,00	1 664 557,21	78 936,97	-448 494,18
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 295 000,00	1 664 557,21	78 936,97	-448 494,18
Total des recettes financières		2 880 711,86	3 250 329,07	78 936,97	-448 554,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		24 833 289,27	16 024 969,83	786 570,81	8 021 748,63
021	Virement de la section d'exploitation	972 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	5 928 000,00	5 053 892,17		874 107,83
28031	Frais d'études	0,00	1 416,28		-1 416,28
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	123 707,44		-123 707,44
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	28 622,33		-28 622,33
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 928 000,00	4 392 968,88		1 535 031,12
281561	Service de distribution d'eau	0,00	181 181,19		-181 181,19
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	50 315,58		-50 315,58
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	4 268,70		-4 268,70
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	9 753,80		-9 753,80
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	246 459,49		-246 459,49
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	9 143,58		-9 143,58
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	582,60		-582,60
28184	Mobilier	0,00	312,20		-312,20
28188	Autres	0,00	5 160,10		-5 160,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 900 500,00	5 053 892,17		1 846 607,83
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 900 500,00	5 053 892,17		1 846 607,83
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		31 733 789,27	21 078 862,00	786 570,81	9 868 356,46
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					38 114 694,10									
1641 Emprunts en euros (total)					38 114 694,10									
12060	DEXIA - CLF	05/05/2000		01/09/2000	914 694,10	F		5,350	5,655		T	X Echéance constante		A-1
12062	CREDIT AGRICOLE	23/11/2003		15/02/2004	3 000 000,00	F		4,310	4,584		T	X Echéance constante		A-1
12066	SFIL	01/08/2002		01/11/2002	1 000 000,00	F		4,790	3,603		T	X Echéance constante		A-1
12068	CREDIT AGRICOLE	23/03/2007		15/07/2007	1 000 000,00	F		4,070	4,105		T	X Echéance constante		A-1
12069	CREDIT AGRICOLE	15/10/2007		15/03/2008	1 000 000,00	F		4,750	4,723		T	X Echéance constante		A-1
12071	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008		15/03/2009	1 000 000,00	F		5,160	5,258		T	X Echéance constante		A-1
12072	CREDIT AGRICOLE	25/02/2004		15/06/2004	2 000 000,00	F		4,290	4,288		A	X Echéance constante		A-1
12073	CREDIT AGRICOLE	07/06/2004		15/09/2004	2 500 000,00	F		4,440	4,521		T	X Echéance constante		A-1
12075	CREDIT AGRICOLE	10/04/2009		15/07/2009	1 000 000,00	F		4,280	4,338		T	X Echéance constante		A-1
12076	CREDIT AGRICOLE	12/04/2010		15/07/2010	1 000 000,00	F		3,800	3,857		T	X Echéance constante		A-1
12077	CREDIT AGRICOLE	01/12/2005		15/03/2006	2 000 000,00	F		3,420	3,415		T	X Echéance constante		A-1
12079	CREDIT AGRICOLE	11/08/2010		15/11/2010	1 000 000,00	F		3,460	3,459		T	X Echéance constante		A-1
12080	CREDIT AGRICOLE	12/04/2011		15/07/2011	1 000 000,00	F		4,160	4,175		T	X Echéance constante		A-1
12081	CREDIT AGRICOLE	07/10/2011		15/01/2012	700 000,00	F		3,920	3,926		T	X Echéance constante		A-1
50002	SFIL	10/11/2014		01/02/2015	7 000 000,00	R	EURIBOR	1,409	1,414		T	C		A-1

EAU DU MORBIHAN - DISTRIBUTION - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
50003	SFIL	12/12/2014		01/05/2015	5 000 000,00	F		1,930	1,921		T	C		A-1
50004	SFIL	17/07/2015		01/12/2015	7 000 000,00	V		0,740	0,741		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					38 114 694,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 492 713,56					2 186 897,08	568 682,67	0,00	86 401,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 492 713,56					2 186 897,08	568 682,67	0,00	86 401,39
12060		0,00	A-1	512 463,66	9,50	F		5,655	38 769,35	23 636,87	0,00	1 856,73
12062		0,00	A-1	763 310,48	2,92	F		4,584	233 387,83	39 219,28	0,00	4 203,73
12066		0,00	A-1	18 898,01	0,67	F		3,603	93 636,68	205,40	0,00	4,89
12068		0,00	A-1	508 348,58	6,33	F		4,105	67 000,11	22 402,73	0,00	4 367,85
12069		0,00	A-1	554 589,02	7,00	F		4,723	65 299,24	28 293,00	0,00	1 170,80
12071		0,00	A-1	627 076,50	8,00	F		5,258	61 807,32	34 363,20	0,00	1 438,10
12072		0,00	A-1	491 871,65	2,50	F		4,288	150 657,18	27 564,49	0,00	11 488,48
12073		0,00	A-1	739 101,35	3,50	F		4,521	191 025,88	38 146,36	0,00	1 458,49
12075		0,00	A-1	643 324,00	8,33	F		4,338	61 496,93	29 188,07	0,00	5 812,79
12076		0,00	A-1	697 151,30	9,33	F		3,857	59 849,86	27 919,90	0,00	5 592,70
12077		0,00	A-1	782 835,33	5,00	F		3,415	141 197,68	29 803,92	0,00	1 189,91
12079		0,00	A-1	706 979,19	9,67	F		3,459	59 974,00	25 764,00	0,00	3 125,63
12080		0,00	A-1	762 076,40	10,33	F		4,175	56 765,17	33 185,91	0,00	6 692,72
12081		0,00	A-1	551 354,75	10,83	F		3,926	39 363,19	22 582,21	0,00	4 562,77
50002		0,00	A-1	6 500 000,00	12,92	R	EURIBOR	1,414	500 000,00	93 970,81	0,00	13 864,74
50003		0,00	A-1	4 750 000,01	14,17	F		1,921	249 999,99	75 457,63	0,00	15 279,17
50004		0,00	A-1	6 883 333,33	14,75	V		0,741	116 666,67	16 978,89	0,00	4 291,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

EAU DU MORBIHAN - DISTRIBUTION - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		26 492 713,56					2 186 897,08	568 682,67	0,00	86 401,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 492 713,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
BAUD - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	1 676 183,33	181 570,29	719 855,61
BVO - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	3 272 203,74	327 141,11	1 957 840,42
CARENTOIR - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	2 147 122,55	202 129,74	1 293 070,57
CCBI - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	2 486 737,50	52 526,65	306 686,30
ELLE - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	5 509 273,35	418 016,93	3 774 017,17
GOURIN - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	151 208,55	7 642,63	120 449,96
GUEMENE - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	1 279 261,01	105 213,24	858 339,12
GUER - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	3 458 965,80	312 125,47	2 216 783,20
GUISCRUFF - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	300 003,03	17 580,73	182 585,25
JOSSSELIN - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	3 208 560,02	295 271,95	2 095 051,48
LA ROCHE BERNARD - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	1 885 749,52	171 467,17	1 246 351,45
LE SAINT - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	80 203,41	1 856,79	73 272,05
LOCMINE - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	4 078 180,87	292 040,54	2 941 646,25
LORIENT AGGLO SECTEUR TREVIDEL	29 321,32	3 260,28	26 061,04
MOUSTOIR REMUNGOL - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	1 339 530,59	87 086,80	874 395,52
MUZILLAC - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	3 614 840,67	283 359,59	2 405 547,90
REGUINY RADENAC - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	544 823,16	230 959,57	0,00
ROC ST ANDRE - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	731 072,71	40 083,56	570 788,76
SERENT - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	2 418 747,97	230 300,11	1 467 760,85
ST JACUT LES PINS - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	3 973 676,35	408 552,74	2 216 571,21
ST JEAN BREVELAY - REFACTURATION BUDGET TRANSPORT NEGOCE	2 110 474,28	216 304,94	1 224 836,62

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	16-12-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 Frais d'établissement	5	16/12/2011
L	2031 Frais d'études	5	16/12/2011
L	2051 Concessions et droits similaires	2	16/12/2011
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	16/12/2011
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2011
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	10	16/12/2011
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	10	16/12/2011
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	16/12/2011
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	40	16/12/2011
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	40	16/12/2011
L	2155 Outillage industriel	10	16/12/2011
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	10	16/12/2011
L	2182 Matériel de transport	4	16/12/2011
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	16/12/2011
L	2184 Mobilier	10	16/12/2011
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 252 529,49	7 546 002,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 695 000,00	6 340 367,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 585 000,00	2 228 100,25
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 110 000,00	4 112 266,80
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 557 529,49	1 205 635,33
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 500 500,00	1 205 635,33
020	Dépenses imprévues	57 029,49	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 546 002,38	2 868 564,83	12 684 550,83	23 099 118,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 195 500,00	III 6 718 449,38
Ressources propres externes de l'année (a)		1 295 000,00	1 664 557,21
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	1 295 000,00	1 664 557,21
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 900 500,00	5 053 892,17
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	1 416,28
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	0,00	123 707,44
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	28 622,33
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	5 928 000,00	4 392 968,88
281561	<i>Service de distribution d'eau</i>	0,00	181 181,19
281721	<i>Terrains nus (mise à disposition)</i>	0,00	50 315,58
281728	<i>Autres terrains (mise à disposition)</i>	0,00	4 268,70
281751	<i>Installat° complexes spécialisées (mad)</i>	0,00	9 753,80
2817531	<i>Réseaux d'adduction d'eau (mad)</i>	0,00	246 459,49
2817561	<i>Service de distribution d'eau (mad)</i>	0,00	9 143,58
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	582,60
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	312,20
28188	<i>Autres</i>	0,00	5 160,10
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	972 500,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 718 449,38	786 570,81	0,00	1 585 771,86	9 090 792,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 23 099 118,04
Ressources propres disponibles	IV 9 090 792,05
Solde	V = IV – II (3) -14 008 325,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2015	CANALISATION ST JACUT LES PINS	755 922,61	0,00	0
12/01/2015	2015-5510-001 MAC 2015 SCORFF AMONT-ACPT E 3	6 219,91	0,00	0
15/03/2015	TERRAIN HAUTEVILLE PLUMELEC ECHANGE LE BARBIER	1 300,00	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	306,00	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	1,83	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	306,00	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	1,84	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	306,00	0,00	0
14/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	1,84	0,00	0
14/12/2015	2011-5212-004 MAC 2015 CT BLAVET OCEAN	12 978,58	0,00	0
14/12/2015	2011-5212-004 MAC 2015 CT BLAVET OCEAN	259,57	0,00	0
16/12/2015	2011-5212-004 MAC 2015 CT BLAVET OCEAN	58,54	0,00	0
18/12/2015	FACT 31407917 MISE A LA COTE BOUCHE A CLE	440,00	0,00	0
21/12/2015	TELERELEVÉ MUZILLAC 21561	89 350,03	0,00	0
21/12/2015	TELERELEVÉ MUZILLAC 21561	21 750,00	0,00	0
21/12/2015	TELERELEVÉ MUZILLAC 21561	4 321,55	0,00	0
21/12/2015	TELERELEVÉ MUZILLAC 21561	47 025,00	0,00	0
21/12/2015	CANA BVO 2016	732,03	0,00	0
21/12/2015	CANA ROC ST ANDRE 2016	328,02	0,00	0
21/12/2015	CANA SERENT 2016	372,87	0,00	0
21/12/2015	FACT 31407917 MISE A LA COTE BOUCHE A CLE	83 088,19	0,00	0
21/12/2015	CANA BVO 2016	26,20	0,00	0
21/12/2015	CANA MUZILLAC 2016	42,53	0,00	0
21/12/2015	CANA MUZILLAC 2016	5 316,15	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	3 089,03	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	23 195,75	0,00	0
23/12/2015	SOLDE 2013-5304-001 MOE PROGRAMMES 2013 2014 BELLE ILE	1 836,00	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	1 132,80	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	22,86	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	22,87	0,00	0
23/12/2015	2014-5150-002 MOE MAC 2015-2015 CT BLAVET EVEL	1 132,80	0,00	0
28/12/2015	2013-6234-001 PROG 2013 ST JEAN-ACPT E 17	15 384,21	0,00	0
28/12/2015	2013-6234-001 PROG 2013 ST JEAN-ACPT E 17	1 965,81	0,00	0
28/12/2015	CANA SAINT JACUT 2016	1 771,00	0,00	0
28/12/2015	CANA SAINT JACUT 2016	79 936,38	0,00	0
28/12/2015	CANA SAINT JACUT 2016	354,18	0,00	0
28/12/2015	CANA SAINT JACUT 2016	17 229,00	0,00	0
28/12/2015	CANA SAINT JACUT 2016	11,40	0,00	0
28/12/2015	SOLDE 2012-6406-001 MOE MAC 2013 CARENTOR CT AFF	15,86	0,00	0
28/12/2015	SOLDE 2012-6406-001 MOE MAC 2013 CARENTOR CT AFF	726,75	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 178 281,99	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
01/01/2015	CANALISATIONS KERVIGNAC	174 710,83	0,00	30
20/01/2015	CANALISATIONS ELLE	566 186,40	0,00	0
20/01/2015	CANALISATIONS JOSSELINE	429 126,05	0,00	0
20/01/2015	CANALISATIONS BAUD	414 876,29	0,00	0
20/01/2015	CANALISATION CCBI	325 011,37	0,00	0
20/01/2015	CANALISATIONS LOCMINE	825 989,47	0,00	0
20/01/2015	CANALISATIONS MOUSTOIR	61 842,63	0,00	0
20/01/2015	CANALISATIONS ROC ST ANDRE	117 370,63	0,00	0
21/01/2015	CANALISATIONS ST JEAN BREVELAY	538 509,97	0,00	0
21/01/2015	CANALISATIONS GUEMENE	210 196,15	0,00	0
23/01/2015	CANALISATIONS HENNEBONT	423 205,50	0,00	0
28/01/2015	CANALISATIONS MUZILLAC	689 498,53	0,00	0
29/01/2015	MOE Rehabilitation reservoir Kerperdrix	1 709,97	0,00	0
29/01/2015	CANALISATIONS GOURIN	201 548,65	0,00	0
29/01/2015	CANALISATIONS GUISCRIF	66 043,84	0,00	0
29/01/2015	CANALISATION LE SAINT	28 888,63	0,00	0
12/02/2015	CANALISATIONS SERENT	44 517,02	0,00	0
04/03/2015	Accelérateur de Kergicquel	11 028,79	0,00	0
04/03/2015	CANALISATIONS BVO	699 669,38	0,00	0
04/03/2015	CANALISATIONS CARENTOIR	508 825,79	0,00	0
04/03/2015	CANALISATIONS LA ROCHE BERNARD	152 785,57	0,00	0
11/03/2015	CANALISATION REGUINY RADENAC	154 713,72	0,00	0
23/03/2015	CANALISATIONS GUER	253 492,95	0,00	0
27/03/2015	DIV	6 558 356,63	0,00	0
13/04/2015	MODIF HYDR RES KERBASCUIN-	42 541,98	0,00	0
14/04/2015	clotures et ResTocplouz-	1 349,75	0,00	0
05/05/2015	Reservoirs Lann MOUSTOIR REMUNGOL	1 362,43	0,00	0
12/05/2015	BRANCHEMENT 1ER TRIMESTRE 2015 MOUSTOIR REMUNGOL	1 118,40	0,00	0
02/06/2015	TELERELEVE CCBI	159 059,55	0,00	0
02/06/2015	TELERELEVE MUZILLAC	3 401,86	0,00	0
10/07/2015	TERRAIN	23 070,17	0,00	0
10/07/2015	TERRAIN	11 270,92	0,00	0
10/07/2015	TERRAINS	47 699,35	0,00	0
15/07/2015	SUPRESSEUR KERBIGUET	90,00	0,00	0
12/08/2015	div mises en affect.	10 149 153,23	0,00	0
12/08/2015	div participations	228,67	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/11/2015	2014-5150-001 Programme 2014 BLAVET EVEL-ACPTÉ 7 2	2 360,00	0,00	0
19/11/2015	RESERVOIR BORDILLA BELLE ILE	720,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		23 901 531,07	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 017 407,83

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE NORMALE	A	2	69 849,62
INGENIEUR	A	2	49 698,66
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	30 176,04
ATTACHE	A	1	15 938,08
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2	69 745,80
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	34 791,84
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2	32 286,63
REDACTEUR	B	2	26 589,09
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	12 009,49
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	12 345,56
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	2	21 128,97
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	1	5 428,44
TOTAL GENERAL	A B C	18	379 988,22

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres 01/01/2015 - Fonds de solidarité 2015 Impayés Eau	CONSEIL DEPARTEMENTAL MORBIHAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL MORBIHAN	Collectivité Locale - Département	14 854,80

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	17 571 000,00	15 423 147,12	0,00	15 423 147,12
RECETTES	18 136 778,95	17 788 822,11	22 099,35	17 810 921,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 150 520,00	28 239 326,68	2 868 564,83	31 107 891,51
RECETTES	31 733 789,27	21 078 862,00	786 570,81	21 865 432,81

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	17 571 000,00	15 423 147,12	0,00	15 423 147,12
RECETTES	18 136 778,95	17 788 822,11	22 099,35	17 810 921,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 150 520,00	28 239 326,68	2 868 564,83	31 107 891,51
RECETTES	31 733 789,27	21 078 862,00	786 570,81	21 865 432,81
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	49 721 520,00	43 662 473,80	2 868 564,83	46 531 038,63
TOTAL AGREGE DES RECETTES	49 870 568,22	38 867 684,11	808 670,16	39 676 354,27

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2016

Présenté par (1) Le Vice-Président,

A Vannes le 25/03/2016

(1) Le Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Vannes, le 25/03/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADELYS Joseph	
ADRIAN Daniel	
ALLIX Yves	
BEAUHAIRE Raymond	
BERTHO Jean-Paul	
BODIGUEL Charles	
BOURJOT Pierre	
CAREL Gilles	
COURTEL Renée	
COWET Vincent	
DASCIER René	
EMERAUD Robert	
GREFFION Alain	
GUERY Marie-Madeleine	
GUIGUEN Maryannick	
GUIHARD Alain	
HALLIER Jean	
HUET Daniel	
JAFFRE André	
JAOUEN Raymond	
JOUBIOUX Christiane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

KERGUERIS Aimé (NE PARTICIPE PAS AU VOTE)	
LAUDRIN Raymond	
LAUNAY Alain	
LE BORGNE Bruno	
LE FUR Jean-Pierre	
LE GALLO Joseph	
LE GARS Frédéric	
LE LAN Ange	
LE LEANNEC Pierre	
LE MOIGNO Noël	
LE MOUEL Pierre-Yves	
LE MOULLEC René	
LE NINIVEN Dominique	
LE SOLLIEC David	
MAILLET Pascal	
MARCHAL Alain	
METAYER Nicolas	
MORICE René	
MOUNIER Francis	
NOGET Philippe	
OUVRARD Edouard	
RIBOUCHON Henri	
RIVAL Guy	
ROUSSEL Jean-Luc	
ROYER Christophe	
TABART Hervé	

Certifié exécutoire par (1) Le Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.